

Informations générales au lycée ST JOSEPH d'Hasparren

1. Horaires :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 (mercredi compris sauf pour les 3^{ème} prépa métiers de 8h30 à 12h15) et le vendredi de 8h30 à 14h40.

2. Internat :

Les internes ne passant que 4 nuits par semaine dans l'établissement, n'ont donc que les affaires de la semaine à emporter. Se doter cependant de protège matelas, de draps de lit, d'oreiller ou de traversin, de couverture ou de couette (pour lit de 80 cm), et des affaires de toilette. (Sans oublier la tenue de sport et des vêtements de pluie). Il est bien sûr préférable en cas de perte, que les affaires soient marquées. Les élèves internes ne doivent pas être en possession d'objets de valeur ou de sommes importantes (au besoin, l'établissement pourra faire une avance). **Le couchage complet est à ramener pour nettoyage toutes les 3 semaines.**

3. Transports :

Pour les élèves résidant dans le département 64 : s'inscrire sur le site du Syndicat des mobilités : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire> (téléphone : 05 59 44 77 77)

Pour les élèves des autres départements : s'adresser au département de résidence (élèves du 40 et 33 site de la région Nouvelle Aquitaine : <http://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>)

Pour les élèves internes résidant autour des communes de St Palais ou St Jean de Pied de Port, un transport est proposé par l'établissement. Cette prestation sera facturée au mois de novembre. Merci de nous signaler votre souhait d'inscrire votre enfant à la rentrée.

4. Assurance scolaire :

L'établissement souscrit un contrat collectif d'assurance couvrant les risques liés à l'activité de formation. Dans ce cadre, votre enfant bénéficie automatiquement d'une assurance scolaire et extrascolaire du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Cette assurance, d'un coût très réduit, est comprise dans la scolarité demandée aux familles. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de nous fournir l'attestation d'assurance stipulant que votre enfant est assuré pour les risques scolaires et extrascolaires. En contrepartie, une réduction sera effectuée sur votre compte au mois de novembre.

Rendez-vous sur l'espace parents de la Mutuelle St Christophe www.saint-christophe-assurances.fr pour connaître toutes les garanties de l'assurance scolaire.

5. Tarifs et règlement :

Nous vous demandons de régler un acompte de 190 € par chèque à l'ordre de OGEC AEP HAZPARNE. Ce règlement vous engage auprès du lycée ST JOSEPH, il correspond à la première partie de la contribution des familles.

Cet acompte chèque sera encaissé fin juin. Il ne vous sera remboursé qu'en cas de force majeure qui rendrait impossible l'inscription de votre enfant au sein de notre établissement (avis défavorable du conseil de classe de l'établissement d'origine, déménagement imprévu).

Dans le cas particulier d'un changement de régime en cours d'année (interne à ½ pensionnaire), le forfait d'hébergement diminuera en fonction de la date du changement (0 à 75%) tandis que les frais de restauration répercuteront l'incidence de cette modification.

Dans le même ordre d'idée, un arrêt de scolarité à l'initiative de la famille, en cours d'année ne donnera pas lieu au remboursement de la scolarité mais la répercussion sera faite pour les frais de restauration.

Les absences justifiées sont remboursées à partir de 6 jours consécutifs pour la part restauration, en ce qui concerne les élèves internes et demi-pensionnaires.

Le prélèvement mensuel est recommandé et retenu par la majorité des familles. L'imprimé d'Autorisation de prélèvement mensuel sera à retourner, complété et accompagné d'un RIB.

REDUCTION CONTRIBUTION DES FAMILLES AU SEIN DE L'OGEC HAZPARNE
(Ecole Ste Thérèse – Collège Ursuya – Lycée Armand David – Lycée St Joseph de Hasparren)

Pour une famille de 3 enfants et plus, scolarisés dans un ou plusieurs établissements nommés ci-dessus, des tarifs dégressifs, de contribution des familles, sont appliqués uniquement à la demande de la famille.

Exemple : une famille de 3 enfants : l'aîné bénéficiera de 50% de réduction
une famille de 4 enfants : l'aîné bénéficiera de la gratuité, le 2^{ème} de 50% de réduction.

☛ Pour information, vous trouverez ci-dessous les tarifs de l'année en cours, les tarifs détaillés 2021-2022 vous seront communiqués avec la circulaire de rentrée :

- **Contribution des familles : 470 €/an pour toutes les classes**
 - o Acompte à l'inscription de 190 €
 - o Solde de 280 € qui sera réparti sur 9 mois (de septembre à mai)

Tarifs 2020/2021	Coût mensuel - 9 mois -			Pour information : détail du coût mensuel			
	Externe	Interne	1/2 Pensionnaire	Contribution des familles	Ouvrages pédagogiques et divers	Internat par mois	1/2 Pension par mois
Terminale professionnelle	35,00 €	254,25 €	102,08 €	31,11 €	3,89 €	219,25 €	67,08 €
Première professionnelle	35,00 €	254,25 €	102,08 €	31,11 €	3,89 €	219,25 €	67,08 €
Seconde professionnelle	37,67 €	286,06 €	119,33 €	31,11 €	6,56 €	248,39 €	81,67 €
CAP Terminale	34,00 €	253,98 €	101,08 €	31,11 €	2,89 €	219,98 €	67,08 €
CAP Première année	34,00 €	282,39 €	115,67 €	31,11 €	2,89 €	248,39 €	81,67 €
Troisième Prépa Métiers	35,94 €	295,99 €	123,44 €	31,11 €	4,83 €	260,04 €	87,50 €
Seconde Générale et Technologique	38,11 €	302,67 €	127,94 €	31,11 €	7,00 €	264,56 €	89,83 €
Première Générale et Technologique	38,44 €	303,01 €	128,28 €	31,11 €	7,33 €	264,56 €	89,83 €
Terminale Générale et Technologique	39,11 €	303,67 €	128,94 €	31,11 €	8,00 €	264,56 €	89,83 €
BTS SN1	62,33 €	322,38 €	149,83 €	53,33 €	9,00 €	260,04 €	87,50 €
BTS SN2	62,33 €	322,38 €	149,83 €	53,33 €	9,00 €	260,04 €	87,50 €
Mention Complémentaire	34,00 €	211,00 €	80,67 €	31,11 €	2,89 €	177,00 €	46,67 €

Afin de permettre à chaque enfant de réaliser son projet d'avenir professionnel, le coût de la scolarité ne doit pas être un frein à son inscription au lycée Saint Joseph. Le Chef d'Etablissement se tient à la disposition des parents pour envisager toute situation particulière et trouver une solution (mode de paiement, étalement des échéances ou autres points importants).

6. Enseignements optionnels donc non obligatoires en classe de Seconde Générale et Technologique :

- **LVC** : Basque ou Anglais ou Espagnol
- **Option technologique au choix parmi :**
 - **Sciences de l'Ingénieur (SI)** : soit 1.5 h : Découvrir les objectifs et les méthodes de travail des sciences de l'ingénieur ainsi que les solutions technologiques modernes liées à l'environnement socio-économique, à l'état des sciences et des technologies d'aujourd'hui.
 - **Création et Innovation Technologiques (CIT)** : soit 1.5 h : Amener les élèves à développer eux-mêmes des innovations technologiques.

L'inscription vaut **engagement pour la totalité de l'année scolaire**. Aucun désistement ne sera accepté.

Inscription en ligne « FORMULAIRE CANDIDATURE » : Si votre enfant souhaite suivre l'option CIT ou SI, merci de l'indiquer en option 3

Vœu : 2nde Générale et Technologique

Classe souhaitée * 2nde Générale et Technologique

Vous allez faire une demande d'inscription en 2nde Générale et Technologique

Formation souhaitée * 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Option 1 ANGLAIS LV1

Option 2 ESPAGNOL LV2

Option 3 CREAT.INNOV.TECHNO.

Option 3 SCIENCES INGENIEUR

7. Bilinguisme :

- En 2nde générale et technologique, 1ère et terminale Générales portant sur le domaine scientifique.

Inscription en ligne « FORMULAIRE CANDIDATURE » : Si votre enfant souhaite suivre l'enseignement bilingue, sélectionner la formation souhaitée ci-contre « 2^{nde} générale et techno bilingue et sélectionner basque LV2.

Vœu : 2nde Générale et Technologique

Classe souhaitée * 2nde Générale et Technologique

Vous allez faire une demande d'inscription en 2nde Générale et Technologique

Formation souhaitée * 2NDE GENERALE & TECHNO BILINGUE RE

Option 1 ANGLAIS LV1

Option 2 BASQUE LV2

8. BIA (Brevet Initiation à l'Aéronautique) :

- Public concerné : **Elèves de Seconde Générale et Technologique ou de Seconde Professionnelle**
- Organisation : **2h00/semaine théorique dans le cadre des horaires scolaires + visite sites aéronautiques + 1 vol d'initiation.**
- Matériel spécifique : fourni par l'établissement

- **Inscription en ligne « FORMULAIRE CANDIDATURE » : case à cocher « options de l'établissement »**

9. Documents à fournir :

- Autorisation de prélèvement et un relevé d'identité bancaire
- Fiche médicale, joindre les pages de vaccination du carnet de santé
- Les bulletins de l'année en cours
- La photocopie de la carte d'identité de l'élève
- Une photo d'identité
- Si parents séparés : la copie de l'extrait du jugement précisant le mode de garde de l'élève
- Si bénéficiaire de la CMU : merci de joindre une copie de l'attestation
- Le duplicata du diplôme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) que pour les candidatures en seconde, première et terminale professionnelles.

Notice d'Information sur le traitement des données personnelles et de la santé

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement **Lycée Saint Joseph**, 1 route des Missionnaires 64240 Hasparren. Tel : 05 59 70 29 30, mail : accueil@st-joseph-hasparren.fr. Le responsable des traitements est Madame Carole YVON, Chef d'établissement. La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »).

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (...)
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions ...)

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et comptable ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, ...);
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, ...);
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP ...)
- L'inscription aux examens ;
- La gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes.

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation dans notre établissement. Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à ou un courrier à accueil@st-joseph-hasparren.fr **Lycée Saint Joseph**, 1 route des Missionnaires 64240 Hasparren. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, **vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement Catholique ou à certaines collectivités territoriales**, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.
- A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, à l'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un email à [adresse de contact Gabriel]. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'UGSEL nationale à l'adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'APEL nationale à l'adresse : www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html.

- Au Maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).
- Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :
- en adressant un email à dpd@enseignement-catholique.fr ou un courrier à **Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex** pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;
- en vous rapprochant selon les cas de la commune, ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.
- Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Les données de santé sont recueillies par l'établissement afin, notamment, de répondre aux demandes des services médicaux d'urgence. Elles sont susceptibles d'être transmises :

- au service médical de l'établissement,
- aux services médicaux d'urgence,
- en tant que de besoin aux membres de l'équipe éducative de l'établissement directement concernés,
- et, dans le cadre des projets d'accompagnement spécifique (PAI, PPS, ...) aux partenaires mentionnés dans ces projets (MDPH, praticiens médicaux et para-médicaux, ...)

Vous consentez expressément à ce que l'établissement traite ces informations dans le cadre de la scolarisation de l'élève au sein de l'établissement dans les modalités définies au PAI ou au titre du PPS dont il bénéficie.

Pour ces données vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.